



ABBAYE DE ST-MAURICE

FONDÉE EN 515

Saint-Maurice, le 28 juin 2025

Communiqué de presse

Le Saint-Père accepte la renonciation de Mgr Jean Scarcella à sa charge d'Abbé de Saint-Maurice

Ce jeudi 26 juin, Mgr Jean Scarcella a annoncé à son Conseil abbatial sa volonté de renoncer à la charge d'Abbé de Saint-Maurice. Au terme de cette rencontre, il a remis au Pape Léon XIV sa lettre de renonciation.

Le Saint-Siège a confirmé que le Pape accepte cette renonciation. Le Prieur Simone Previte, conformément aux constitutions de notre Abbaye, assume désormais la fonction de vicaire capitulaire. Il lui incombe d'accompagner le processus de discernement qui amènera la communauté à se réunir, avant la fin du mois de septembre, en vue de l'élection du nouvel Abbé, dont la priorité sera de mettre en œuvre le plan d'action pour la prévention et le soutien à la gouvernance.

Jean Scarcella a été élu Abbé au cours des festivités jubilaires de 2015 qui célébraient les 1500 ans de la fondation de l'Abbaye de Saint-Maurice. À la suite des révélations présentées par le Groupe de travail de l'Université de Fribourg présidé par Pierre Aubert, le 20 juin dernier, le Conseil abbatial a décidé de prendre plusieurs mesures regroupées dans son plan d'action pour la vérité, la réparation et le soutien à la gouvernance ainsi que de nommer une commission de conseil en gouvernance pour mettre ce plan en œuvre.

Mgr Jean Scarcella a annoncé jeudi après-midi aux membres du Conseil abbatial avoir pris le temps nécessaire du discernement et être arrivé, de son propre gré et en toute liberté d'esprit, à la conclusion qu'il devait renoncer à la charge d'Abbé de Saint-Maurice. « En mars dernier, j'ai voulu être rétabli dans ma fonction pour assumer l'accueil des conclusions du rapport. Je me retire de ma charge d'Abbé parce que j'ai acquis la certitude, mûrie dans la prière personnelle et le dialogue constructif, qu'il appartient désormais à des forces vives de mettre en œuvre les mesures décidées dans notre plan d'action. Au nom de l'Abbaye de Saint-Maurice, je réitère ma demande de pardon aux victimes et aux fidèles. J'espère que les décisions concourront à éliminer toutes formes d'abus. Je suis serein à l'idée de voir cette mission confiée à un confrère que la communauté estimera à même d'incarner une dynamique de renouveau », déclare Mgr Scarcella.

Le Prieur Simone Previte est vicaire capitulaire durant la vacance du siège abbatial

Conformément aux constitutions abbatiales, le Prieur Simone Previte assume désormais le rôle de vicaire capitulaire jusqu'à l'élection d'un nouvel Abbé. Le chapitre abbatial sera appelé à élire un nouvel Abbé, d'ici la fin du mois de septembre, et le Saint-Siège devra confirmer cette élection.

Simone Previte a tenu à rendre un hommage à l'Abbé émérite, devant les confrères convoqués pour recevoir l'annonce venue de Rome. « Le Conseil abbatial a accueilli sereinement et fraternellement la décision de notre Abbé Jean. Notre communauté est reconnaissante pour la paternité qu'il a su cultiver à son égard. Elle se doit de bâtir l'avenir dans la vérité et dans l'humilité. Je me réjouis du mandat que nous avons décidé de confier à une Commission de Conseil en Gouvernance qui nous assistera sur la voie de l'amélioration dans laquelle nous voulons nous engager pour que les instances décisionnelles agissent avec plus de maturité, en vue d'un nouvel élan de vie communautaire. J'ai l'espoir que les victimes puissent trouver, dans l'Église et dans la société, les instances et les personnes qui seront en mesure de les écouter et de les aider à progresser dans leur chemin de guérison. Ma mission consiste à orienter la communauté vers le proche horizon de l'élection d'un nouvel Abbé. L'Abbaye communiquera ouvertement et proactivement sur la confirmation de l'élection du successeur de Mgr Jean Scarcella », commente Simone Previte.

L'Abbaye aspire sincèrement à ce qu'en appliquant les recommandations du Groupe de travail, grâce au plan d'action qui a été élaboré, la communauté pourra entamer un chemin de réparation nécessaire.

Contact : Cellule de communication de l'Abbaye de Saint-Maurice : abbaye@stmaurice.ch

